



Journée du Patrimoine de Pays Journée des Moulins

Dimanche 20 Juin 2010

Sur le thème
« Dates & Personnages »

La **Journée du Patrimoine de Pays - Journée des Moulins** s'adresse à tous ceux qui veulent faire connaître et aimer le patrimoine, les paysages et les savoir-faire traditionnels. **La 13^{ème} édition se tiendra dimanche 20 juin 2010.**

■ COMMENT PARTICIPER ?

1. Définissez un projet d'animation en rapport avec le patrimoine de pays.
2. Remplissez la fiche de participation au verso et retournez-la **avant le 31 mars 2010**. Les différentes adresses d'envoi, selon votre localisation (département ou région) sont mentionnées ci-après.

Pensez à indiquer les coordonnées du responsable de l'animation et remplissez précisément les renseignements concernant le lieu (site ou adresse, CP et ville) et les horaires d'accueil du public.

3. Accueillez le public le 20 juin 2010 à l'occasion de votre animation.

Tout dossier reçu est en principe retenu. Néanmoins, les organisateurs se réservent le droit de refuser un projet sans lien avec le patrimoine de pays ou à but exclusivement commercial.

■ QUELLES ANIMATIONS ORGANISER ?

Des animations contribuant à mieux faire connaître le patrimoine de pays et les paysages : des visites, des randonnées, des circuits de découverte, des expositions, des démonstrations de savoir-faire, des conférences, des lectures de contes, des marchés, des animations pour les plus jeunes tels que concours, jeux de piste, etc.

La Journée du Patrimoine de Pays - Journée des Moulins est un **événement gratuit** mais nous acceptons exceptionnellement les animations payantes si le prix est modéré.

■ THEME 2010 : DATES & PERSONNAGES

Le thème 2010 portera sur l'histoire et sur les traces du passé.

Quelques idées d'animations :

- chercher les indices permettant de dater un bâtiment et lire son architecture, le replacer dans un contexte historique plus large (régional ou national) ;
- redécouvrir son patrimoine en partant d'événements ou de personnages qui ont fait l'histoire de votre commune et ont construit son identité ;
- redécouvrir son patrimoine au travers des archives, y associer les témoignages écrits, oraux ou iconographiques (photos, dessins, tableau, etc.) ;
- redécouvrir l'histoire des techniques et des savoir-faire traditionnels, qu'il s'agisse de patrimoine bâti ou mobilier.

Nous invitons les participants à imaginer une animation autour de ce thème, sans que cela soit pour autant une obligation.

■ SUPPORTS DE COMMUNICATION VISUELS

L'association pour la Journée du Patrimoine de Pays met à la disposition des participants des affiches et des fléchages pour guider le public jusqu'aux sites des animations. Ces matériels sont expédiés fin mai à l'adresse indiquée sur la fiche de participation.

Si vous réalisez vous-même un document promotionnel, vous devez faire figurer le logo de la Journée du Patrimoine de Pays et le titre officiel complet. Dans ce cas, contactez-nous ou téléchargez ces pièces sur www.journeedupatrimoinedepays.com.

■ OU RENOYER VOTRE FICHE DE PARTICIPATION ?

■ Secrétariat National

Pour toutes animations ne se trouvant pas dans les départements ou régions cités ci-dessous :

Association pour la Journée du Patrimoine de Pays

c/o FNASSEM - 146, rue Victor Hugo 92300 Levallois-Perret
Tél. : 01 41 18 50 70 – Fax : 01 41 18 50 52
jpp@associations-patrimoine.org

■ Délégations locales

Si votre animation se situe dans une des régions ou départements cités ci-dessous, retournez votre fiche de participation à l'adresse de votre délégation locale.

Auvergne (hors arrondissement d'Ambert)

M. Jean Le Blanc
DDT - Lieu-dit Marmilhat 63370 Lempdes
04 73 42 15 48
jean.le-blanc@equipement-agriculture.gouv.fr

Alpes-de-Haute-Provence

Mme Sabrina Da Conceição
Rue des Braves 04870 Lincel
04 92 76 66 23
sabrinagdp@free.fr

Alpes Maritimes

Mme Rita Dominici
UDOTSI 06 - 2, rue Gustave Deloye 06000 Nice
04 92 47 75 15
r.dominici@cotedazur-en-fetes.com

Bretagne

Mme Cécile Le Goc
FNASSEM Bretagne - 3 rue Jean Lemaistre 35000 Rennes
02 99 54 60 05
bretagne@associations-patrimoine.org

Loire-Atlantique

Mme Nadine Bizeul
CAUE 44 - 25 rue Paul Bellamy 44000 Nantes
02 40 35 45 10
n.bizeul@caue44.com

Lot - Tarn - Tarn-et-Garonne

M. Roland Agrech
Moulins du Quercy - 9 place du château 82800 Nègrepelisse
05 63 02 26 17 / 05 65 40 73 30
moulinsduquercy-centrederessources@orange.fr

Lozère

M. Marc Doladille
MPF - 48400 Cassagnas
04 66 45 13 11

Poitou-Charentes

M. Benjamin Delhal
MPF - La Ferme des Bouchauds 16170 St Cybardeaux
05 45 69 13 04
maisons.paysannes.poitou-charentes@orange.fr

■ Les membres de la FFAM (moulins hors des régions ci-dessus) et le Loir-et-Cher

M. André Lacour
FFAM - 36 rue de la Chaudière 91370 Verrières-le-Buisson
01 69 20 09 58
andre.lacour@sfr.fr

FICHE DE PARTICIPATION

**A retourner avant le 31 mars 2010
au secrétariat national ou à votre délégation**

▪ Responsable de l'animation

Organisme

En partenariat avec :

Nom responsable Qualité

Adresse

Code Postal Commune

Tél. Courriel @

▪ Organisme d'affiliation

Si vous adhérez à l'un des organismes suivants, cochez la case correspondante S.V.P. (plusieurs choix possibles)

Architectes du Patrimoine

FNASSEM

Autres, précisez

CAPEB

FNOTSI

FFAM – Moulins

Maisons Paysannes de France

▪ Votre animation

S'agit-il de votre première participation ? Oui Non

Animation en lien avec le thème annuel ? Oui Non

Nature de l'animation

Visite d'un site

Conférence

Animation jeune public

Circuit découverte -randonnée

Démonstration de savoir-faire

Autre, précisez

Exposition

Marché, dégustation

Titre :

Descriptif de l'animation (nature, intervenants, partenaires, type de visites : libres ou guidées, etc.) – 600 caractères max
A paraître dans le programme diffusé sur le site www.journeedupatrimoinedepays.com

Lieu d'accueil du public (adresse du site ou lieu de départ pour un circuit, code postal et commune)

Téléphone à communiquer au public

Date de votre animation : dimanche samedi et dimanche samedi

Horaires d'accueil

Important : si vous avez différents lieux d'accueil du public, remplissez une fiche pour chaque lieu.

Si vous demandez aux visiteurs une participation à vos frais d'organisation, indiquez le montant :

Attention, dans la mesure du possible, votre animation doit être gratuite

Légende et crédits photos

Vous pouvez nous envoyer des photos (numériques uniquement, résolution 300 dpi) pour le site Internet et la presse.

▪ Adresse d'envoi des affiches et des fléchages

Si différente de l'adresse du responsable d'animation

